



CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE
DE LA REUNION
4 BD DORET - CS 53001 97441 SAINT DENIS CEDEX 9



Dès que vous êtes en possession des documents relatifs à votre conventionnement merci de contacter le service RPS/RE :

- *par mail* rps@cgss.re
- *par téléphone : retrouver nos informations sur votre annuaire PRO -* www.cgss.re

VOUS ETES PROPRIETAIRE DE VOTRE AUTORISATION DE STATIONNEMENT

Photocopie conforme ou attestation de l'autorisation de stationnement du ou des véhicules conventionnés (accompagnée du justificatif de l'autorité compétente (mairie ou préfecture) ayant délivrée l'ADS, mentionnant la 1^{ère} date de délivrance)

➔ Pour les transferts d'ADS à titre onéreux : arrêté municipal ou préfectoral qui valide ce transfert

Photocopie conforme de la carte grise du ou des véhicules conventionnés

Photocopie conforme de la carte d'immatriculation au registre des Métiers (attestation d'inscription datée de – de 3 mois) (artisans taxi) et/ou au registre du Commerce et des Sociétés (société à caractère commercial)

Attestation de régularité du RSI et/ou des URSSAF mentionnant que vous êtes à jour de vos cotisations **OU** attestation d'affiliation au RSI et/ou des URSSAF pour les nouveaux propriétaires d'ADS

Photocopie conforme de la carte professionnelle du ou des conducteurs

Photocopie des avis d'imposition des deux années précédant la demande de conventionnement

Photocopie du contrat de travail pour le salarié

Photocopie du permis de conduire du ou des conducteurs

Relevé d'identité bancaire ou postal du titulaire de l'ADS

Photocopie du livret du taximètre (date d'intervention récente > mars 2008)

La trousse de secours

VOUS ETES LOCATAIRE GERANT D'UN VEHICULE TAXI

Les pièces justificatives du titulaire de l'ADS

Photocopie conforme ou attestation de l'autorisation de stationnement du ou des véhicules conventionnés

Photocopie conforme de la carte grise du ou des véhicules conventionnés **au nom du titulaire**

Photocopie conforme de la carte d'immatriculation au registre des Métiers (attestation d'inscription datée de – de 3 mois) (artisans taxi) et/ou au registre du Commerce et des Sociétés (société à caractère commercial)

Photocopie conforme de la carte professionnelle du propriétaire

Photocopie des avis d'imposition des deux années précédant la demande de conventionnement du locataire-gérant

Les pièces justificatives du locataire-gérant

Attestation d'inscription à la Chambre des Métiers

Photocopie du contrat de location-gérance **validé par l'autorité compétente (mairie ou préfecture)** et production d'une attestation

Attestation de régularité du RSI et/ou des URSSAF mentionnant que vous êtes à jour de vos cotisations sociales ou attestation d'affiliation au RSI et/ou des URSSAF pour les nouveaux locataires-gérants d'ADS

Photocopie des avis d'imposition des deux années précédant la demande de conventionnement

Photocopie conforme de la carte professionnelle du conducteur

Photocopie conforme du permis de conduire du conducteur

Photocopie du contrat de travail pour le salarié du locataire-gérant

Relevé d'identité bancaire ou postal du locataire-gérant

Photocopie du livret du taximètre (date d'intervention récente > mars2008)

La trousse de secours